



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Recrutement des enseignants des établissements catholiques

ACCORD COLLEGIAL

Nouvelles procédures



Proposition de révision

3 cas = 3 procédures

Les candidats aux
concours externes

Les suppléants

Les contractuels venant
d'établissements non
catholiques



Proposition de révision

Concours externes

Demande d'ACCORD collégial au plus tard en M1

OUI

NON

Alternance hors
Ens. catholique

NON

Préaccord
collégial

Appel

**REPORT de
DECISION**

Admission
concours

2d entretien en
cours de M2

OUI

Accord
collégial

Emploi hors
Ens. catholique

Appel NATIONAL

NON

NON



Proposition de révision

Maître n'ayant jamais exercé en EC

Entretien d'accueil et de présentation
de l'Enseignement catholique

Au moment de la
demande d'emploi

Entretien d'accord collégial

Avant proposition d'un
emploi

Formation spécifique

OUI

Accord collégial

NON

Appel

NON

Pas de
proposition
d'emploi



Proposition de révision

Suppléants

Entretien d'accueil et de présentation de l'Enseignement catholique

Avant 1^{ère} embauche

Entretien de préaccord collégial

Au plus tard dans les 3 mois calendaires suivants la 1^{ère} embauche

OUI

Suppléances

Au plus 16 semaines (>1/2 temps)

Formation spécifique

Accord collégial

NON

Appel → **NON**

Fin de la suppléance en cours / Pas de nouvelle supp.

Nouvelle demande présentable après un délai de 1 année scolaire complète



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE